

INFORMATION, DROITS ET SOUTIEN AUX FAMILLES



La journée du cœur

Vendredi 1^{er} avril 2022 au Pavillon Joséphine à Strasbourg

Alliance du Cœur, union nationale d'associations et de fédérations de patients, organise en partenariat avec ALSACE CARDIO, la Journée du Cœur à Strasbourg.

Cette manifestation sera également organisée dans d'autres villes en France.

Le thème de cette journée est **l'hypertension artérielle**.

[Retrouvez le programme ici](#)

ALSACE-CARDIO est une association créée en 2002 au service des malades opérés cardio-vasculaires ainsi que de leur famille et leurs proches.

[En savoir plus sur l'association](#)

FAIRE FRONT, TOUS ENSEMBLE, CONTRE L'ANTIBIORESISTANCE

Le ministère des solidarités et de la santé a dévoilé en février la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance.

La magazine 66 Millions d'ImPatients consacre un article à cette problématique.

⇒ [LIRE L'ARTICLE](#)

Aidants familiaux

LANCEMENT D'UNE MISSION IGAS POUR LEVER LES FREINS JURIDIQUES ET FINANCIERS AUTOUR DE L'OFFRE DE REPIT A DESTINATION DES PROCHES AIDANTS

Brigitte Bourguignon, ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie et Sophie Cluzel, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées, ont lancé le 24 février une mission, confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), visant à **faire évoluer le cadre juridique et financier de l'offre de répit pour les proches aidants de personnes âgées en perte d'autonomie, en situation de handicap ou malades.**

Afin de lever tous les éventuels freins, notamment juridiques et financiers, pouvant limiter le développement de ces solutions de répit pour les aidants, le Gouvernement demande à l'IGAS, notamment :

- D'étudier s'il est nécessaire de faire évoluer le cadre législatif et réglementaire en vigueur qui régit les offres de répit existantes
- D'examiner la nécessité d'adapter les modèles de fonctionnement et de financement existants

⇒ **EN SAVOIR PLUS**

INFORMATIONS – RAPPORTS ET PROJETS DE LOI



BRANCHE AUTONOMIE DE LA SECURITE SOCIALE : PREMIERE CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE ET L'ETAT

La Caisse de solidarité pour l'autonomie (CNSA) signe sa première Convention d'objectifs et de gestion (COG) avec l'Etat, depuis la création de la 5e branche Autonomie¹, avec 40 engagements **pour consolider le service public de l'autonomie sur l'ensemble du territoire.** Il s'agit de la première COG de la branche Autonomie de la Sécurité Sociale « *au bénéfice de 5,1 millions de personnes en situation de handicap, 6,65 millions de personnes de plus de 75 ans, 3,9 millions de proches aidants et 1,36 million de salariés du secteur de l'aide à l'autonomie.* » (Source : handicap.fr).

La COG 2022-2026 a défini 3 axes prioritaires :

- Garantir la qualité du service public de l'autonomie grâce à la simplification des démarches
- Adapter l'offre aux besoins du public (améliorer la connaissance des besoins, faciliter la vie à domicile)
- Structurer et outiller la nouvelle branche Autonomie de la Sécurité Sociale

⇒ **EN SAVOIR PLUS SUR LE SITE DE LA CNSA**

NB : L'intégralité de la COG est consultable en Facile à lire et à comprendre (FLAC) -> [cliquez ici](#)

¹ Pour rappel, la Branche Autonomie a été créée par la loi du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie. Par ordonnance, la CNSA devient fin 2021 une caisse nationale de sécurité sociale, qui gère cette branche.

PREMIER REFERENTIEL NATIONAL POUR EVALUER LA QUALITE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

La Haute Autorité de santé propose un référentiel d'évaluation de la qualité **applicable à l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)**. La nouvelle procédure est centrée sur les personnes accompagnées.

L'obligation d'évaluation régulière de leurs activités par les ESSMS avait été instaurée par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Depuis, les missions de la HAS ont évolué, avec l'élaboration d'une procédure d'évaluation nationale commune à l'ensemble des ESSMS.

Le référentiel comporte 3 chapitres :

- La personne accompagnée et le respect de ses droits
- L'évaluation des professionnels
- La gouvernance des établissements

⇒ [EN SAVOIR PLUS SUR LE REFERENTIEL NATIONAL](#)

LA LOI SPORT ELARGIT L'ACCES AUX ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES

La loi n° 2022-296 du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France a pour objectif de développer la pratique sportive pour le plus grand nombre. **La prescription du sport santé** (jusqu'ici, réservée aux affections de longue durée) **a été élargie aux maladies chroniques ou aux personnes présentant des facteurs de risques ou en perte d'autonomie**. Le sport sur ordonnance pourra dorénavant concerner par exemple l'hypertension artérielle, l'obésité ou la dépression et les médecins traitants ne seront plus les seuls prescripteurs. La loi inscrit l'offre d'activités physiques et sportives et l'activité physique adaptée pour les patients atteints d'affection de longue durée, parmi les missions d'intérêt général des établissements et services médico-sociaux.

Les maisons sport-santé coordonneront les nouveaux dispositifs.

⇒ [POUR EN SAVOIR PLUS](#)

COMMUNIQUE UNAF

DROITS DES MALADES ET QUALITE DES SOINS –

LES 20 ANS DE LA LOI DU 4 MARS 2002 : UN BEL ANNIVERSAIRE MAIS DES EVOLUTIONS ENCORE NECESSAIRES

La loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé a récemment fêté ses 20 ans. Elle marque une étape importante de l'évolution des droits, individuels et collectifs, des usagers du système de santé et de leur famille. Association agréée en santé, l'Unaf avait participé activement à ce texte.

Cependant, comme le souligne l'Unaf « *la crise a montré que l'effectivité des droits et la prise en compte de nouveaux modes de participation ou encore d'expression des usagers, des aidants et de leurs familles, doivent être renforcées.* ».

L'Unaf demande ainsi dans son communiqué une plus grande prise en compte et valorisation de l'implication des représentants d'usagers du système de santé.

⇒ [LIRE LE COMMUNIQUE DE PRESSE](#)

A consulter sur le sujet :

Le baromètre 2022 des droits des personnes malades réalisé par France Assos Santé avec l'institut BVA. Globalement, la population générale a un bon niveau d'information sur ses droits en santé, mais il subsiste des difficultés d'accès aux soins. Par ailleurs, la majorité des répondant.e.s ignorent qu'ils.elles peuvent être représentés à l'hôpital ou à l'Assurance Maladie.

⇒ [CONSULTER LES RESULTATS DU BAROMETRE](#)

NEWSLETTERS

BLOC-NOTES SANTE UNAF – JANVIER 2022

Au sommaire :

- Fin de vie : Publication de la feuille de route - Renouvellement du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie (CNSPFV).
- Loi : Implication des collectivités territoriales dans le champ de la santé
- DGCCRF : Facturation chambre individuelle
- Communiqué de presse : Anniversaire de la loi du 4 mars 2002
- France Assos Santé : Publication du baromètre 2022 des droits des personnes malades

=> [ACCEDER AU BLOC-NOTES SANTE](#)

PARCOURS SANTE : LA NEWSLETTER DE L'ARS GRAND EST – MARS/AVRIL 2022

→ **A retrouver dans ce numéro :**

- *Journée Régionale Santé Environnement Grand Est : les temps fort de la journée*

⇒ [LIRE LA LETTRE](#)

L'HEBDO N°11 DU 18/03/2022 DE FRANCE ASSOS SANTE GRAND EST -> [ACCEDER A L'HEBDO](#)

→ **A retrouver dans ce numéro :**

- *Journée européenne de vos droits en santé*
- *Une nouvelle profession de santé : Les infirmier.e.s en pratique avancée (IPA)*

EVENEMENTS

WEBINAIRE SUR LES DISCRIMINATIONS EN SANTE – Lundi 4 avril de 10h à 12h

Organisé par France Assos Santé

⇒ [Renseignements et inscriptions ici](#)



COMMISSION RESEAU FRANCE ASSOS SANTE GRAND EST : MON ESPACE SANTE –

Mercredi 6 avril de 14h à 16h - Organisée à Reims et en visio

⇒ [Renseignements et inscriptions ici](#)

Les Actus de la Commission Santé de l'Udaf

La Commission Santé s'est réunie :

Le 14/03/2022 de 17h à 19h pour une réunion thématique sur la nouvelle certification.

Prochaine réunion de la Commission :

Le 28/03/2022 : Tour de table et actualités de chacun.e !

→ Et pour retrouver toutes les fiches-info santé de l'Udaf, [c'est par ici !](#)

Et toujours ... Information en continu

Pour être informé.e des actualités concernant la Covid-19 (informations nationales, Grand Est,...), 2 sites :

↪ ARS Grand Est : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/>

↪ Santé Publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Aidants Familiaux : pour vous informer sur les soutiens proposés aux aidants dans le Bas-Rhin, rendez-vous sur le site Parole aux Aidants : www.aidants67.fr

Connaissez-vous le bulletin Informations Familiales et Sociales de l'Udaf ?

Ce bulletin est dédié aux représentants familiaux au Centre Communal ou Intercommunal d'Action Sociale (CCAS-CIAS). Il propose diverses informations sur la politique familiale et sociale, entre autres sur les aidants familiaux, les personnes âgées et autres informations qui peuvent aussi vous intéresser !

↪ N'hésitez pas à en prendre connaissance en cliquant [ICI](#) !